

Explication: Il est nécessaire de porter à \$3,100,000 le compte des achats pour créer un fonds d'achats d'urgence qui a été approuvé dans le cadre de la nouvelle politique du ministère relative aux musées.

AFFAIRES URBAINES: société centrale d'hypothèques et de logement

Crédit 10a: pour autoriser une prolongation dans le libellé du crédit afin de permettre à la Société de se faire rembourser les dépenses engagées du 1^{er} janvier 1973 au 31 mars 1973 pour l'urbanisme et les recherches sur le logement.

Explication: le libellé actuel du crédit restreint les remboursements à l'année civile 1972. Il est donc

nécessaire de modifier le libellé pour permettre que les remboursements se fassent jusqu'au 31 mars 1973. Le montant des remboursements à réclamer restera dans les cadres des fonds déjà votés.

Les activités de la Société en matière d'urbanisme et de recherche sur le logement comprennent le programme de chauffage d'hiver qui fournit une aide aux Métis et aux Indiens affranchis. Ce programme, dont l'activité culmine durant les mois d'hiver, leur fournit une assistance financière pour améliorer leur logement. Cette prolongation est nécessaire pour permettre à la Société de déboursier des sommes déjà engagées.